

# Transition Démographique au Maroc : Implications Économiques

## Demographic Transition in Morocco: Economic Implications

**Mohamed Mounib**

*Laboratoire de Recherche en Économie, Gestion  
Management des Affaires  
Faculté d'Économie et de Gestion, Université Hassan 1<sup>er</sup>  
Settat, Maroc  
mounibmed@yahoo.fr*

**Brahim Dinar**

*Laboratoire de Recherche en Économie, Gestion  
Management des Affaires  
Faculté d'Économie et de Gestion, Université Hassan 1<sup>er</sup>  
Settat, Maroc  
bh.dinar@gmail.com*

**Résumé** — Au Maroc, la fécondité a connu un fléchissement ces dernières décennies. De même, les taux de mortalité ont accusé des baisses régulières et significatives. Ces changements démographiques entraînent une augmentation de la population en âge de travailler. À travers l'exploitation des données démographiques nationales et internationales, cet article cherche à décrire les caractéristiques de la transition démographique au Maroc, à examiner ses effets sur la structure par âge de la population future et à faire émerger les implications économiques des changements démographiques au Maroc.

La transition démographique rapide du Maroc entraîne de nombreux changements dans la taille et la structure par âge de la population qui ouvrent la possibilité de stimuler les variables économiques. La fenêtre d'opportunité démographique est vraisemblablement ouverte à partir de 2005 et devrait continuer à l'être jusqu'à l'année 2055, soit une période d'environ 50 ans. Cette fenêtre démographique offre des opportunités de croissance économique à travers l'augmentation de la population active, l'encouragement de l'épargne et l'amélioration du capital humain.

**Mots clés** — Transition démographique, structure par âge, croissance économique, dividende démographique, Maroc

### I. INTRODUCTION

Les interactions entre démographie et économie ont été longtemps abordées à travers la taille de la population et son accroissement, et peu d'intérêt a été accordé à la structure par âge de la population. Ce n'est que récemment que des auteurs se sont penchés sur les effets de la structure par âge sur les variables économiques [1]–[5].

La dynamique de la structure par âge est accentuée durant la transition démographique. Cette dernière sous-entend « passage d'un régime ancien de quasi-équilibre haut (forte mortalité, forte fécondité) à un régime moderne de quasi-équilibre bas (faible mortalité, faible fécondité) » [6].

Le passage à des faibles taux de fécondité et de mortalité produit de nombreux défis mais aussi de nombreuses opportunités démographiques, sociales et économiques [7]–[9]. La littérature démo-économique qualifie ces opportunités

de « fenêtre démographique d'opportunités ». En effet, une croissance économique soutenue peut être tirée par des facteurs démographiques favorables ; les économistes parlent alors de « dividende démographique ». Il s'agit en fait de l'avantage économique dont bénéficie un pays lors de sa transition démographique.

Comme dans de nombreux pays en développement, la transition démographique du Maroc a commencé avec la forte baisse des taux de mortalité, en particulier infantile et juvénile, avant de voir les taux de fécondité chuter. Sous un angle économique, ces changements démographiques ne passeront pas inaperçus d'autant plus qu'ils suscitent un large éventail de problématiques. Quelles sont les implications économiques des changements de la répartition de la population entre les différents groupes d'âge au Maroc ? telle est l'une des problématiques qui méritent amplement d'être étudiée et que nous essaierons d'éclaircir dans ce papier.

Ainsi, cet article cherche à fournir une analyse de l'impact de la structure démographique du Maroc sur son économie. Il cherche en particulier à faire ressortir les caractéristiques de la transition démographique au Maroc en se focalisant sur les changements de structure par âge de la population marocaine, à examiner ses effets sur la structure par âge de la population future, à fournir des évidences sur l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique ainsi qu'à faire émerger les implications économiques des changements démographiques au Maroc.

La suite du papier est structurée comme suit : après avoir exposé dans la deuxième section le cadre théorique et conceptuel du sujet, la troisième section discutera des résultats de la recherche avant de conclure dans une dernière section.

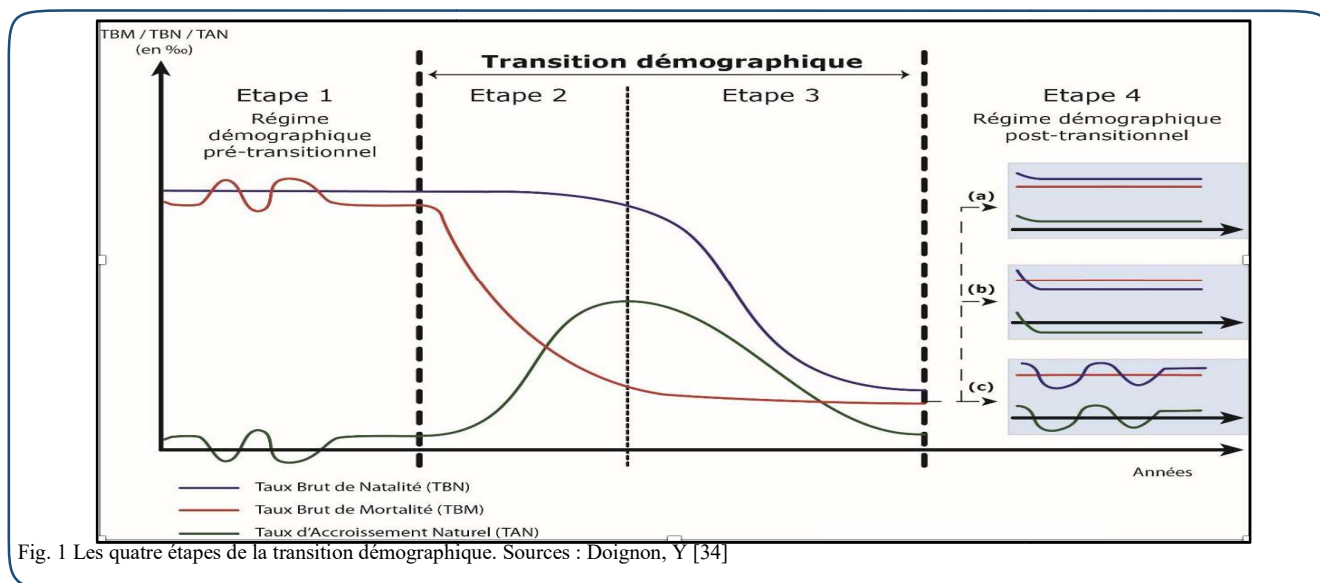
### II. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

#### A. Qu'est-ce que la Transition Démographique ?

La transition démographique est un modèle qui décrit le processus par lequel un pays ou une zone géographique passe

d'un régime démographique caractérisé par des taux de natalité et de mortalité élevés à un régime ayant des taux de natalité et de mortalité faible [10]–[21]. C'est le passage

d'une population stable faible à une population stable élevée suite à des baisses



successives du taux de mortalité qui seront suivi plus tard par des baisses du taux de natalité.

D'après le dictionnaire démographique multilingue des Nations Unies « On a donné le nom de transition démographique ou révolution démographique, à un processus évolutif, observé dans un grand nombre de population depuis le XVIIème siècle, processus caractérisé par une baisse importante de la mortalité et de la natalité. La transition démographique fait passer les populations du régime démographique ancien, caractérisé par une natalité et une mortalité élevées, au régime démographique moderne, à natalité et mortalité faibles » [22].

Dans sa forme classique, la théorie de la transition démographique est essentiellement une description du mouvement de la population qui passe par différentes étapes [12], [14], [23]. Dans plusieurs manuels traitant des questions démographiques, le modèle de transition démographique comporte quatre étapes [24] comme le montre la Fig. 1.

L'étape 1 est caractérisée par des taux de mortalité élevés dépassant parfois 40 %. Ces taux excessifs n'étaient compensés que par des taux de natalité équivalents ou légèrement supérieur. Dans l'étape 2 qui correspond à la première phase de la transition démographique, le taux de mortalité chute, celui de la natalité reste très élevé. Ceci se solde par un taux d'accroissement naturel de plus en plus élevé entraînant ainsi « une explosion démographique » [18]. Un pays passe à la deuxième phase de la transition démographique (étape 3) lorsque le taux de natalité commence à diminuer tandis que le taux de mortalité reste faible ou continue de baisser. Au cours de cette étape, le taux d'accroissement naturel, qui atteint son maximum à la fin de l'étape précédente et au début de cette étape, diminue petit à

petit. Durant ces deux phases de la transition démographique, la structure par âge de la population évolue entraînant un gonflement de la population en âge de travailler et une diminution des parts des populations dépendantes dans la population totale (les jeunes et les personnes âgées). Enfin, l'étape 4 caractérise le régime démographique moderne qui combine une faible mortalité et une faible natalité. Dans certains pays, le taux de natalité est légèrement supérieur au taux de mortalité (comme en France et aux États Unis par exemple) ; dans d'autres pays, le taux de natalité reste inférieur au taux de mortalité (le cas de l'Allemagne et du Japon par exemple). L'espérance de vie à la naissance augmente et modifie la répartition par âge, entraînant finalement un vieillissement de la population [25]. Le taux d'accroissement naturel est de nouveau faible si non négatif. Une tendance à la stagnation démographique se développe.

### B. Implications Économiques des Changements Démographiques

Lors de la transition démographique, il existe une période dans laquelle la proportion des personnes potentiellement productives ou en âge de travailler (15 à 64 ans) croît plus rapidement que celle des personnes potentiellement dépendantes (moins de 15 et plus de 64 ans). En effet, avant que la baisse de la proportion de groupe d'âge 0-14 ans (les inactifs jeunes) soit compensée par l'augmentation de celle des personnes âgées de plus de 64 ans (les inactifs âgés), le poids des personnes âgées entre 15 et 64 ans (les actifs) dans la population totale augmente significativement : c'est « la fenêtre démographique ». Cette situation est particulièrement favorable à l'économie de tout pays et la période est appelée période de dividende démographique.

L'évolution de la structure par âge de la population a des implications économiques différentes. Une population trop jeune nécessite des investissements démographiques [26], investissements dans l'éducation et la santé qui se font au détriment des investissements directement productifs. Une population importante en âge adulte se traduit par un accroissement de la population active qui favorise les activités productives, et par une augmentation des revenus et de l'épargne qui stimule l'accumulation de capital. Une structure démographique beaucoup plus âgée induit des dépenses sociales nécessaires pour l'entretien d'une population vieillissante, ce qui va détourner de nouveau les ressources économisées vers des secteurs non directement productifs.

En effet, parallèlement à la baisse de la fécondité et le déplacement consécutif de la structure par âge de la population vers des adultes, la population en âge d'activité (15-64 ans) augmente rapidement comparativement aux autres groupes d'âge (les moins de 15 ans et les plus de 64 ans). Ceci permettrait à un pays de capter des avantages économiques induits par sa transition démographique, avantages que la littérature économique qualifie de dividende démographique. Ce dernier émane de trois mécanismes interconnectés [27]: i) une offre de travail importante alimentée d'une part par les cohortes des jeunes nés pendant les années de fécondité élevée, et d'autre part par les femmes qui deviennent de plus en plus libres au fur et à mesure que la fécondité baisse ; ii) un capital humain en amélioration grâce à l'augmentation de l'investissement par tête dans l'éducation et la santé des enfants, rendu élevé par le fléchissement de la fécondité et enfin iii) une épargne individuelle et nationale élevée qui sera injectée dans le circuit économique par une population active surnuméraire durant la transition démographique.

### III. RÉSULTATS ET DISCUSSION

La présente section abordera l'état des lieux de la transition démographique au Maroc et ses implications en termes économiques. Les données utilisées proviennent de deux sources :

- Nationales : il s'agit des données des différents recensements de la population réalisés par le HCP

(Haut-Commissariat au Plan) à partir de 1960, ainsi que les résultats de plusieurs enquêtes réalisées auprès de vastes échantillons représentatifs ;

- Internationales : il s'agit des données démographiques des Nations Unies qui fournissent des estimations passées et des projections de futur selon trois variantes : haute, basse et moyenne (ou standard). [28].

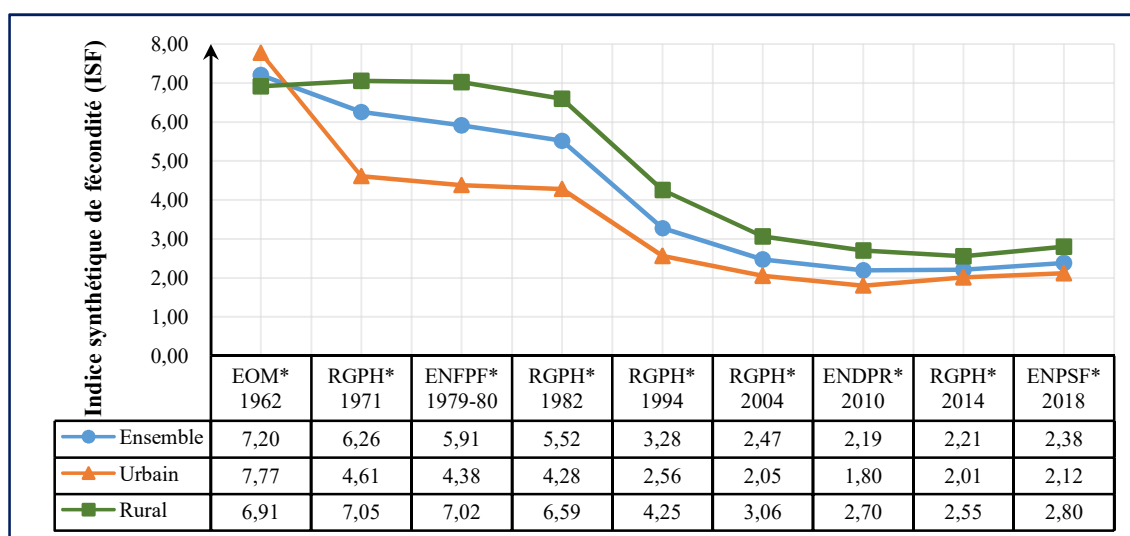
Les résultats sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques élaborés à l'aide de logiciel tableur Microsoft Excel.

#### A. État des Lieux de la Transition Démographique au Maroc

Depuis son accession à l'indépendance, le Maroc a connu une série de mutations démographiques rapides. En 1956, année de son indépendance politique, sa population totale a été d'un peu plus de 10 millions d'habitants. Elle a triplé en l'espace de 60 ans en passant de 12,3 millions d'habitants en 1960 à 36,9 millions d'habitants en 2020. Durant cette période, la population marocaine a augmenté de presque 4 millions d'habitants chaque décennie. Toutefois, le taux d'accroissement naturel a progressivement baissé pour se situer à 1,21% en 2020 après avoir été de 3,23%, 2,72% et 1,60% respectivement en 1960, 1970 et 2010. Cette tendance devrait se maintenir pour les prochaines décennies et le taux d'accroissement naturel passerait à 0,41% en 2050 selon la variante intermédiaire des projections des Nations Unies.

À l'instar de plusieurs pays en développement, le Maroc a connu une transition rapide de la fécondité. Cette dernière, mesurée par l'indice synthétique de fécondité (ISF), a commencé à baisser dès le début des années 1960. Elle est passée de 7,20 enfants par femme en 1962, à 5,91 en 1980, à 3,28 en 1994, à 2,47 en 2004 et à 2,38 en 2018. En 2010 et 2014, l'ISF a été à ses plus bas niveaux, respectivement de 2,19 et 2,21 enfants par femme, soit à un niveau frôlant le seuil de renouvellement des générations qui se situe à 2,1 enfants par femme.

Cette baisse tendancielle de la fécondité s'est opérée sans interruption jusqu'à l'année 2010, même si le rythme de baisse varie suivant les sous-périodes retenues comme l'illustre la Fig. 2.



\*EOM : Enquête à Objectifs Multiples ; \*RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat ; \*ENFPF : Enquête Nationale sur la Fécondité et la Planification Familiale ; \*ENDPR : Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés ; \*ENPSF : Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale

Fig. 1 Niveau de fécondité au Maroc selon le milieu de résidence (1962-2018). Sources : Élaboré par les auteurs à partir des données de différentes sources nationales

Cette transition de fécondité, très profonde que dans d'autres pays africains, a conduit le Maroc vers une transition démographique relativement précoce et rapide. Afin de décrire cette dernière, nous présentons dans la Fig. 3 l'évolution des taux de natalité et de mortalité au Maroc pour les périodes 1950-2019 (estimations) et 2020-2070 (projections).

L'examen de l'évolution de ces deux taux durant les 70 dernières années laisse transparaître que le Maroc a amorcé sa transition démographique vers le début des années 1960. En se référant au schéma classique de la transition démographique, on peut schématiser le processus transitionnel au Maroc comme suit (Fig. 3) :

i) La phase pré-transitionnelle (la première étape de la transition démographique) s'étale jusqu'à la fin des années 1950. Sous protectorat, l'histoire démographique marocaine présente de fortes disparités, d'une part entre les territoires sous occupation française (ex-zone Sud), ceux sous occupation espagnole (ex-zone Nord) et la province de Tanger ; et d'autre part entre la population musulmane, la population israélite et la population étrangère [29]. Mais on peut grosso modo dégager quelques caractéristiques : une espérance de vie à la naissance faible (42,9 ans en 1952), une fécondité élevée (supérieure à 7 enfants par femme), des taux bruts de mortalité élevés (dépassant 50‰) et donc une croissance démographique faible.

ii) La période 1960-1980 correspond à la deuxième étape de la transition démographique. La mortalité, au départ très élevée (le taux brut de mortalité est d'environ 17,5‰ en 1960-1965) et l'espérance de vie à la naissance est de l'ordre de 47,0 ans) diminue assez vite, tandis que la natalité, elle aussi élevée (d'environ 49,7‰ en 1960-1965, correspondant à 7,20 enfants par femme en 1962) diminue presque en parallèle jusqu'aux années 1980.

iii) La troisième étape que l'on peut situer entre 1980 et 2025 est caractérisée par un déclin simultané de la mortalité et de la natalité. La population totale augmente à un rythme rapide au début de l'étape (de l'ordre de 2,7%) où l'excédent

des « naissances » sur les « décès » est à son maximum. Par la suite, l'écart entre les taux de natalité et les taux de mortalité diminue au fil des années, laissant dans son sillage une décélération du rythme d'augmentation de la population (la croissance démographique passe en dessous de 1,5% entre 2015 et 2020).

Le Maroc se caractérise désormais par une espérance de vie à la naissance relativement élevée (74,8 ans en 2010) et par une fécondité qui frôle le seuil de remplacement des générations (2,19 enfants par femme en 2010) à tel point que le pays connaît une croissance démographique des plus faibles en Afrique (1,25% en moyenne annuelle pour la période intercensitaire 2004-2014). En 2020, le Maroc affiche des taux de natalité et de mortalité relativement faibles, de 17,2‰ et 5,1‰ respectivement, soit une croissance démographique naturelle annuelle de 1,20% environ. Tous ces indicateurs nous laissent penser que la transition démographique au Maroc est pour l'essentiel achevée.

iv) Les projections démographiques faites par les Nations Unies montrent que les taux de natalité ne seraient que légèrement supérieurs aux taux de mortalité au cours des cinquante années à venir. Effectivement, la tendance montre la convergence de la mortalité et de la natalité vers des taux faibles et la différence entre les deux taux ne serait plus que de 1% vers 2070. Entre 2050 et 2065, le taux d'accroissement naturel annuel serait en dessous de 0,4%, la fécondité en deçà de seuil de renouvellement des générations (1,92 enfants par femme) et l'espérance de vie à la naissance supérieure à 82 ans. C'est la quatrième étape de la transition démographique ou le régime démographique moderne qui combine une faible mortalité et une faible natalité. L'espérance de vie à la naissance augmenterait et modifierait la répartition par âge, entraînant un vieillissement de la population marocaine. Le taux d'accroissement naturel serait de nouveau faible.

En somme, la transition démographique du Maroc qui correspond au modèle classique, est rapide et n'est pas encore terminée. La Fig. 4 synthétise les caractéristiques des quatre étapes de la transition démographique au Maroc.

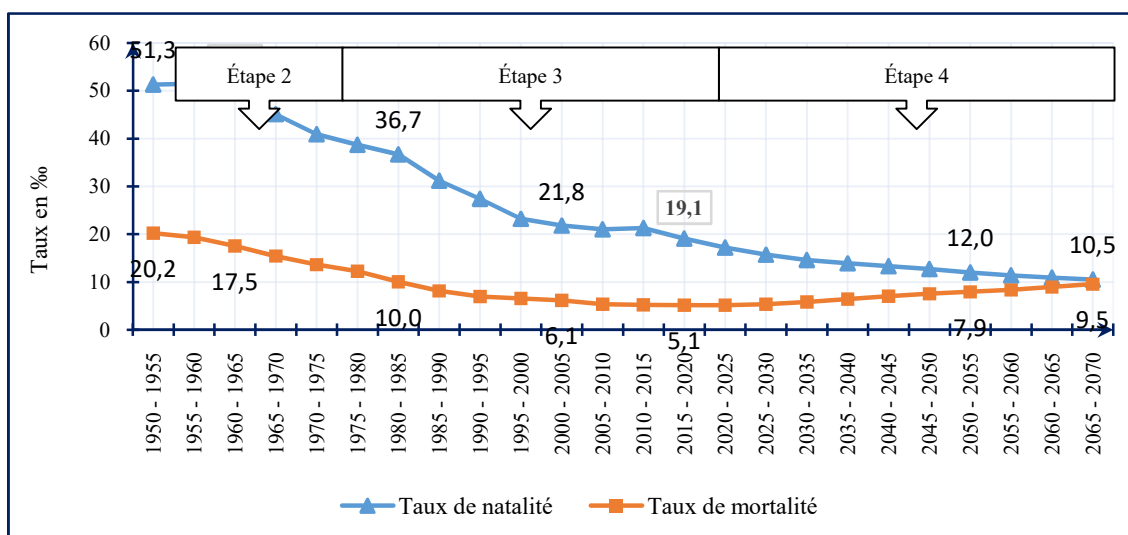
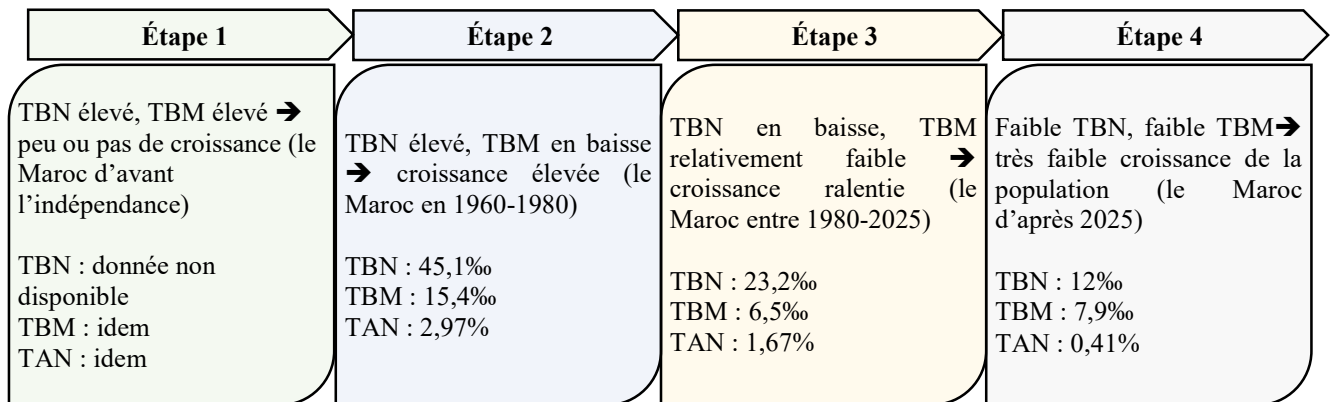


Fig. 3 Évolution des taux de natalité et de mortalité au Maroc (1950-2070). Source : Élaboré par les auteurs d'après les données démographiques de l'INSEE.



TBN : Taux Brut de Natalité ; TBM : Taux Brut de Mortalité ; TAN : Taux d'accroissement Naturel

Fig. 4 Transition démographique du Maroc. Source : Élaboré par les auteurs

Les rapports respectifs des trois grands groupes d'âge, à savoir les jeunes, les adultes d'âge actif et les personnes âgées de plus de 64 ans se trouvent donc bouleversés au fur et à mesure que le Maroc avance dans sa transition démographique. Un examen détaillé de ces rapports s'avère nécessaire vu les défis sociaux et économiques potentiellement importants qu'ils soulèvent.

### B. Structure par Âge de la Population Marocaine et ses Implications

1) *Vue d'ensemble* : Une vue rapide d'un indicateur très synthétique de structure par âge comme l'âge médian suffit pour se rendre compte de l'ampleur des changements démographiques qui ont caractérisé la population marocaine. L'âge médian de la population qui était de 17,8 ans en 1980 a atteint 29,5 ans en 2020. Avec l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance et la stabilité de la fécondité à des niveaux bas, la tendance à la hausse de l'âge médian continuera dans le futur. En 2040, la moitié des marocains aurait un âge supérieur à 35,4 ans et cet âge passerait à 43,7 ans en 2070.

En se basant sur les données démographiques des Nations Unies, hypothèse moyenne [28], le Tableau 1 montre

l'évolution de la structure par âge de la population marocaine entre 1950 et 2070. Trois groupes d'âges ont été retenus : les jeunes âgés de moins de 15 ans qui dépendent économiquement des personnes adultes, les personnes âgées de 15 à 64 ans qui représentent la population en âge d'activité de pays et enfin les personnes âgées de 65 ans et plus dont une grande majorité dépend elle aussi, pour satisfaire ses besoins, des autres personnes. La répartition de la population par âge est, à bien des égards, d'une grande utilité pour prévoir et planifier les besoins de la population dans certains secteurs, comme l'éducation, l'emploi et la santé.

De nos jours, la structure par âge de la population marocaine est caractérisée par sa jeunesse, avec une baisse continue de la proportion des jeunes. Comme on peut l'observer dans la Fig. 5, la proportion de la population en âge de travailler (15-64 ans) dans la population totale continue d'augmenter alors que celle des jeunes (0-14 ans) diminue continuellement. La proportion de la population âgée (plus de 64 ans) quant à elle augmente légèrement jusqu'à l'année 2020, année à partir de laquelle elle va connaître selon les projections des Nations Unies une augmentation rapide et substantielle.

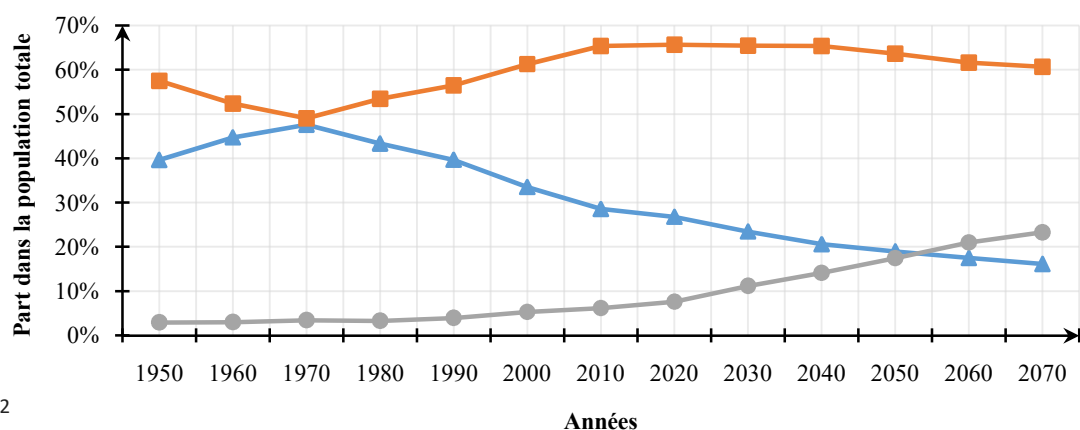


TABLEAU 1  
 ESTIMATIONS ET PROJECTIONS SELON LA VARIANTE MOYENNE DE LA POPULATION MAROCAINE ET DE SA STRUCTURE PAR ÂGE (1950-2070)

Année	Population totale (en milliers)	Répartition de la population selon l'âge			La part en % dans la population totale		
		0-14	15-64	65 et +	0-14	15-64	65 et +
1950	8 986	3 559	5 164	262	39,61	57,47	2,92
1960	12 329	5 511	6 449	368	44,70	52,31	2,98
1970	16 005	7 615	7 839	551	47,58	48,98	3,44
1980	19 990	8 657	10 675	657	43,31	53,40	3,29
1990	24 807	9 835	13 998	976	39,65	56,43	3,93
2000	28 794	9 643	17 634	1 517	33,49	61,24	5,27
2010	32 343	9 222	21 135	1 987	28,51	65,35	6,14
2020	36 911	9 881	24 223	2 807	26,77	65,63	7,60
2030	40 887	9 584	26 740	4 564	23,44	65,40	11,16
2040	43 973	9 040	28 727	6 204	20,56	65,33	14,11
2050	46 165	8 749	29 359	8 057	18,95	63,60	17,45
2060	47 440	8 280	29 199	9 961	17,45	61,55	21,00
2070	47 761	7 689	28 956	11 118	16,10	60,63	23,28

Source : Élaboré par les auteurs d'après les données démographiques de l'ONU, [28]

Dans les détails, les moins de 15 ans représentent 47,5% de la population totale en 1970, une proportion légèrement inférieure à celle des personnes âgées entre 15 et 64 ans qui est de 49%. Depuis, la part de groupe d'âge 0-14 ans recule au fil de temps pour se situer à 26,7% en 2020 et serait de 16,1% en 2070 avec toutefois une stabilisation de son effectif aux alentours de 9 millions de personnes durant la période 1980-2060.

À l'opposé, l'effectif de groupe d'âge 15-64 ans, c'est à dire la population potentiellement active, a doublé entre 1980 et 2010 et devrait être triplé en 2050. En nombres absolus, l'effectif a augmenté de 10,6 millions de personnes en 1980 à 21,1 millions en 2010 et serait de 29,3 millions en 2050. En pourcentage, la proportion de la population en âge de travailler a augmenté progressivement en passant de 53,4% en 1980 à 65,6% en 2020 et commencerait à diminuer depuis. En 2070, les 15-64 ans devraient représenter encore plus de 60% de la population totale.

Pour ce qui est des personnes âgées de plus de 64 ans, la proportion et le nombre absolu de ce groupe d'âge ont connu une hausse soutenue. D'un peu plus d'un demi-million de personnes en 1970 (3,4% de la population totale), l'effectif de cette tranche d'âge a dépassé 2,8 millions en 2020, soit 7,6% de la population totale. Il s'agit d'une population qui s'accroît rapidement, à un rythme supérieur à celui des autres groupes d'âge ; l'augmentation significative de l'espérance de vie à la naissance des marocains explique une grande partie de cette évolution. Selon les projections des Nations Unies, la proportion de la population âgée de plus de 64 ans connaîtrait une augmentation substantielle à partir de l'année 2020. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des décennies à venir et la proportion des séniors dépasserait 10% de la population totale à partir des années 2030 et 23% à partir des années 2070.

En somme, les résultats indiquent que jusqu'aux années 1980, plus de 40% de la population totale est constituée des enfants de moins de 15 ans. Avec le fléchissement de la fertilité enregistré à partir des années 1980, la part relative des moins de 15 ans régresse et celle des groupes d'âge compris entre 15 et 64 augmente pour atteindre son pic en 2020. Au-delà de cette année, les projections démographiques indiquent que le poids de la population en âge de travailler resterait toujours important dans les 50 prochaines années ; celui du groupe d'âge 0-14 continuerait progressivement sa détente. Par ailleurs, le Maroc va connaître dans les années à venir un vieillissement important de sa population puisque la proportion des personnes âgées de plus de 64 ans excéderait celle des personnes âgées de moins de 15 ans à l'horizon 2050. Ces changements démographiques viennent fortement gonfler (comme jamais auparavant) la part des personnes en âge d'activité, en créant momentanément une structure par âge de la population favorable pour le dividende démographique.

2) *Estimation du Dividende Démographique au Maroc* : Lors de la transition démographique, il existe une période dans laquelle la proportion des personnes potentiellement productives ou en âge de travailler (15 à 64 ans) croît plus rapidement que celle des personnes potentiellement dépendantes (moins de 15 et plus de 64 ans). En effet, avant que la baisse de la proportion de groupe d'âge 0-14 ans (les inactifs jeunes) soit compensée par l'augmentation de celle des personnes âgées de plus de 64 ans (les inactifs âgés), le poids des personnes âgées entre 15 et 64 ans (les actifs) dans la population totale augmente significativement : c'est « la fenêtre démographique ». Cette situation est particulièrement favorable à l'économie de tout pays étant donné qu'elle offre des opportunités de capter des dividendes démographiques.

Théoriquement, il n'existe pas une approche de détermination précise de début d'ouverture et de fermeture de la fenêtre d'opportunité qui fait l'unanimité des spécialistes. Toutefois, on peut distinguer deux approches à ce sujet : une première qui stipule que la fenêtre d'opportunité s'ouvre à partir de moment où le taux de croissance de la population en âge d'activité dépasse le taux de croissance de la population totale et se referme lorsque la tendance s'inverse. [4], [7], [8], [30] ; une seconde approche adoptée par les Nations Unies qui fait correspondre la fenêtre d'opportunité démographique à la période dont laquelle le taux de dépendance global évolue entre 40% et 60% et qui sera développée ci-dessous pour le cas du Maroc.

Pour ce faire, une approche courante en termes des ratios de dépendance s'avère nécessaire. Les ratios des groupes d'âge économiquement actifs et économiquement dépendants sont couramment utilisés comme indicateurs du dividende démographique. Ainsi, trois types de ratios de dépendance sont calculés. Le ratio de dépendance global qui est calculé en rapportant la somme de la population âgée de moins de 15 ans et celle âgée de plus de 65 ans à la population âgée de 15 à 64 ans. Similairement, le ratio de dépendance des enfants s'obtient en divisant la population âgée de 0 à 14 ans sur la population âgée de 15 à 64 ans, et celui de dépendance des personnes âgées en divisant la population âgée de 65 et plus sur la population âgée de 15 à 64 ans [31].

Le ratio de dépendance global et ses composantes (le ratio de dépendance des inactifs jeunes et le ratio de dépendance des inactifs âgés) montrent le rapport entre les populations économiquement dépendantes et la population en âge de travailler. Les ratios de dépendance sont exprimés en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans.

Comme on peut le constater à partir de Tableau 2 et de la Fig. 6, le ratio de dépendance global a augmenté pour atteindre son niveau maximal en 1970 et il diminue depuis, parallèlement à la baisse de ratio de dépendance des inactifs jeunes. Toutefois, il se maintient à un niveau relativement stable depuis 2010 mais devrait s'accroître dans les décennies prochaines à mesure que le ratio de dépendance des inactifs âgés augmente.

En 2020, le ratio global inactifs/actifs au Maroc est de 52,4% ; c'est à dire qu'il existe 52,4 personnes à charge pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans. Ce chiffre se décompose de 40,8 personnes âgées de 0 à 14 ans et de 11,6 personnes âgées de plus de 64 ans. Ce rapport était relativement élevé entre 1970 et 1990. Au cours de cette période, pour 100 personnes économiquement actives, il y a 104 à 77 personnes économiquement dépendantes, et plus de 90 % de ces personnes dépendantes sont des enfants de moins de 15 ans, principalement en raison des taux élevés de fécondité enregistrés durant cette période.

TABLEAU 2  
RATIOS DE DÉPENDANCE, PART RELATIVE DE LA POPULATION JEUNE ET CELLE ÂGÉE AU MAROC (1950-2070)

Années	Ratio de dépendance (en %)			Part relative (en%)		
	RDIJ <sup>(a)</sup>	RDIA <sup>(b)</sup>	RDG <sup>(c)</sup>	0-14	65 et +	Global
1950	68,9	5,1	74,0	93,1	6,9	100,0
1955	74,7	5,1	79,7	93,7	6,4	100,0
1960	85,5	5,7	91,2	93,8	6,3	100,0
1965	97,3	6,5	103,8	93,7	6,3	100,0
1970	97,2	7,0	104,2	93,3	6,7	100,0
1975	90,4	6,8	97,2	93,0	7,0	100,0
1980	81,1	6,2	87,3	92,9	7,1	100,0
1985	75,6	6,1	81,7	92,5	7,5	100,0
1990	70,3	7,0	77,2	91,1	9,1	100,0
1995	63,7	8,1	71,8	88,7	11,3	100,0
2000	54,7	8,6	63,3	86,4	13,6	100,0
2005	48,4	9,1	57,5	84,2	15,8	100,0
2010	43,6	9,4	53,0	82,3	17,7	100,0
2015	42,1	9,7	51,8	81,3	18,7	100,0
2020	40,8	11,6	52,4	77,9	22,1	100,0
2025	39,1	14,3	53,4	73,2	26,8	100,0
2030	35,8	17,1	52,9	67,7	32,3	100,0
2035	33,3	19,4	52,7	63,2	36,8	100,0
2040	31,5	21,6	53,1	59,3	40,7	100,0
2045	30,4	24,1	54,5	55,8	44,2	100,0
2050	29,8	27,4	57,2	52,1	47,9	100,0
2055	29,1	30,7	59,9	48,6	51,3	100,0
2060	28,4	34,1	62,5	45,4	54,6	100,0
2065	27,4	36,3	63,7	43,0	57,0	100,0
2070	26,6	38,4	65,0	40,9	59,1	100,0

<sup>(a)</sup> Ratio de Dépendance des Inactifs Jeunes (RDIJ) = Population âgée de 0 à 14 / Population âgée de 15 à 64

<sup>(b)</sup> Ratio de Dépendance des Inactifs Âgés (RDIA) = Population âgée de 65 et plus / Population âgée de 15 à 64

<sup>(c)</sup> Ratio de Dépendance Global (RDG) = Population âgée de 0 à 14 et de 65 et plus / Population âgée de 15 à 64 = RDIJ + RDIA

Source : Élaboré par les auteurs d'après les données démographiques de l'ONU, [28]

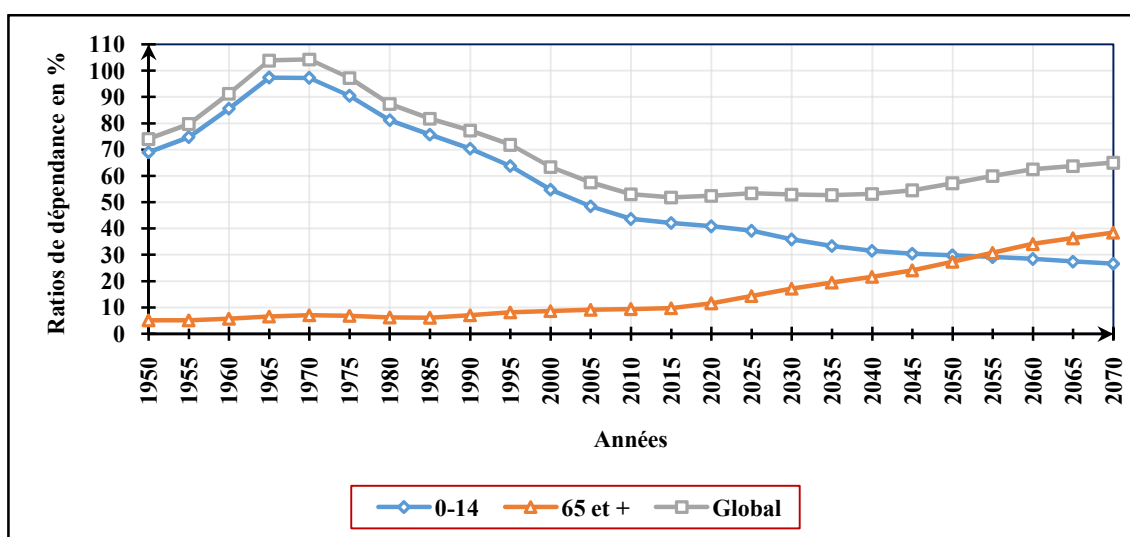


Fig. 6 Ratios de dépendance global, des inactifs jeunes et des inactifs âgés (en %) au Maroc (1950-2070). Source : Élaboré par les auteurs d'après les données démographiques de l'ONU, [28]



Après 1990, le ratio de dépendance global a continué son déclin en raison notamment de la baisse de la population âgée de moins de 15 ans. Résultat logique de la baisse rapide de la fécondité à partir des années 1980, ce ratio a atteint 63% en 2000 (86% des jeunes et 14% des personnes âgées) et devrait reprendre la même valeur d'ici 2060 sauf que sa composition changera radicalement en faveur des personnes âgées (45% des jeunes et 55% des personnes âgées). À partir des années 2060, le ratio de dépendance global recommencera à augmenter sous l'effet de l'augmentation prononcée de la population âgée de plus de 64 ans.

Sur la base de ces analyses et si l'on se réfère à l'approche des Nations Unies qui stipule que la fenêtre d'opportunité dure tant que le ratio de dépendance global fluctue entre 40% et 60%, la fenêtre d'opportunité démographique s'ouvre vraisemblablement au Maroc à partir de l'année 2005 où le ratio de dépendance est de 57,5% et devrait s'étendre jusqu'à l'année 2055 où le ratio de dépendance serait de 59,9%, année à partir de laquelle ce ratio fluctuerait en dehors de la fourchette 40%-60%.

Durant cette période, le Maroc bénéficiera d'une population en âge d'activité de plus en plus importante et l'économie marocaine sera susceptible de capter davantage d'épargne, sans oublier les bienfaits économiques d'une éventuelle amélioration du capital humain. Nombre de ces opportunités sont visibles aujourd'hui et elles le seront encore plus dans l'avenir. Si ces opportunités sont saisies à temps et gérées convenablement, elles apporteront des avantages indéniables à l'économie marocaine. Cependant, ces opportunités économiques ne se réalisent pas automatiquement d'autant plus que la fenêtre d'opportunité est limitée dans le temps et n'est pas non plus récurrente. En l'absence de conditions appropriées et de politiques économiques adéquates, le Maroc risque de rater son opportunité démographique et son développement économique avec.

#### IV. CONCLUSION

Selon le modèle théorique de transition démographique, le Maroc est entré dans la troisième phase de sa transition démographique. Cette transition a entraîné de nombreux changements importants dans la structure d'âge de la population et a ouvert une fenêtre d'opportunité au Royaume.

La transition démographique intervient au Maroc alors que la problématique de son développement économique est plus que jamais posée. Parallèlement à ces changements majeurs et rapides dans la taille et la structure par âge de sa population, le Maroc connaît également des défis économiques et sociaux qu'il doit relever. Si la transition démographique offre la possibilité de bénéficier de la fenêtre d'opportunité, elle pose également des défis notamment en termes de formation du capital humain et de création d'emplois.

La transition démographique en cours au Maroc a entraîné de nombreux changements dans la structure par âge de la population marocaine. D'un côté, la part relative de la population âgée de moins de 15 ans a diminué passant de 44,7% de la population totale en 1960 à 26,7% en 2020. D'un autre côté, la part de la population en âge de travailler (15-64 ans) a augmenté pour atteindre 65,6% de la population totale en 2020 contre 52,3% en 1960. Ceci a porté la taille de la population en âge de travailler de 6,4 millions de personnes à 24,2 millions entre les deux années.

La fenêtre d'opportunité démographique peut être exploitée en employant de manière productive l'énorme population active, en mobilisant la richesse et l'épargne accumulées dans des investissements productifs, et en faisant des investissements appropriés dans l'éducation de qualité, la formation professionnelle et le développement des infrastructures sanitaires pour générer un capital humain de haute qualité.

Le gonflement de la population en âge de travailler, si elle s'insère correctement dans le marché de travail, peut constituer un « bonus démographique » qui offre au pays la possibilité d'engranger des dividendes démographiques. En revanche, si l'insertion de ces effectifs est défailante, cela pourrait représenter un risque social important voire une menace majeure pour la stabilité politique du pays. Courbage [32], [33] estime qu'il existe un lien fort entre la métamorphose démographique et le « printemps arabe » qu'a connu bon nombre de pays arabes à partir de 2011. Pour lui, les transitions démographiques dans ces pays sont porteuses des évolutions-révolutions démocratiques grandioses.

#### RÉFÉRENCES

- [1] D. E. Bloom, D. Canning, and J. Sevilla, *The Demographic Dividend: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change*, vol. 82, no. 3. 2003.
- [2] D. E. Bloom and R. B. Freeman, "The Effects of Rapid Population Growth on Labor Supply and Employment in Developing Countries," *Popul. Dev. Rev.*, vol. 12, no. 3, pp. 381-414, Jan. 1986, doi: 10.2307/1973216.
- [3] A. J. Coale and E. M. Hoover, *Population growth and economic development in low-income countries*. Princeton, NJ: Princeton University Press, 1958.
- [4] A. Mason, "Demographic Transition and Demographic Dividends in Developed and Developing Countries," Jan. 2005.
- [5] J. Sachs, "Rapid Population Growth Saps Development," *Science* (80-), vol. 297, p. 341, Jul. 2002, doi: 10.1126/science.1071882.
- [6] J. C. Chesnais, *La démographie (7e édition)*. Paris: Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2010.
- [7] K. Navaneetham and A. Dharmalingam, "A Review of Age Structural Transition and Demographic Dividend in South Asia: Opportunities and Challenges," *J. Popul. Ageing*, vol. 5, no. 4, pp. 281-298, 2012, doi: 10.1007/s12062-012-9071-y.
- [8] D. E. Bloom and J. G. Williamson, "Demographic Transitions and Economic Miracles in Emerging Asia," *World Bank Econ. Rev.*, vol. 12, no. 3, pp. 419-455, Mar. 1998, [Online]. Available: <http://www.jstor.org.eresources.imist.ma/stable/3990182>.
- [9] W. Joe, A. Kumar, and S. Rajpal, "Swimming against the tide:

- economic growth and demographic dividend in India,” *Asian Popul. Stud.*, vol. 14, no. 2, pp. 211–227, May 2018, doi: 10.1080/17441730.2018.1446379.
- [10] A. j. Coale, *The demographic transition reconsidered. Proceedings of the International Population Conference*. Liege, Belgium: IUSSP, 1973.
- [11] A. Haupt and T. T. Kane, *Population handbook*. Washington DC: Population Reference Bureau, 2005.
- [12] W. S. Thompson, “Population,” *Am. J. Sociology*, vol. 34, no. 6, pp. 959–975, 1929.
- [13] B. Warf, *Encyclopedia of Human Geography*. SAGE Publications Inc, 2006.
- [14] D. Kirk, “Demographic transition theory,” *Popul. Stud. a J. Demogr.*, vol. 50, no. 3, pp. 361–387, 1996.
- [15] A. Landry, *La révolution démographique: Étude et essai sur les problèmes de la population*. Paris: INED, 1934.
- [16] R. D. Lee, “The demographic transition: Three centuries of fundamental change,” *J. Econ. Perspect.*, vol. 17, no. 4, pp. 167–190, 2003, doi: 10.1257/089533003772034943.
- [17] C. S. Lehr, “Evidence on the demographic transition,” *Rev. Econ. Stat.*, vol. 91, no. 4, 2009.
- [18] J. A. McFalls, *Population: A Lively Introduction*. Washington, DC: Population Reference Bureau, 2007.
- [19] F. W. Notestein, *Population: The long view*. In T. Shultz (ed.), *Food for the World*. Chicago: University of Chicago Press, 1945.
- [20] S. J. Olshansky, B. A. Carnes, R. G. Rogers, and L. Smith, “Emerging infectious diseases : the Fifth stage of the epidemiologic transition?,” *World Heal. Stat. Q.*, vol. 51, pp. 207–207, 1998.
- [21] V. . Sinha and E. Zacharia, *Elements of demography*. New Delhi: Allied Publishers Pvt Ltd, 1984.
- [22] Division de la population de l’ONU, *Demopædia dictionnaire démographique multilingue. Volume Français*. 1981.
- [23] K. Davis, “The world demographic transition,” *Ann. Am. Acad. Polit. Soc. Sci.*, vol. 237, pp. 1–11, 1945.
- [24] J. C. Chesnais, *The Demographic Transition : Stages, Patterns, and Economic Implications*. Oxford University Press, 1992.
- [25] M. Teitelbaum, “Relevance of Demographic Transition Theory for Developing Countries,” *Sci. AAAS*, vol. 188, no. 4187, pp. 420–425, 1975. [Online]. Available: [http://www.jstor.org/stable/1740304?seq=1&cid=pdf-reference#references\\_tab\\_contents](http://www.jstor.org/stable/1740304?seq=1&cid=pdf-reference#references_tab_contents).
- [26] A. Sauvy, *Théorie générale de la population : économie et croissance*. Paris: PUF, 1952.
- [27] D. E. Bloom, D. Canning, and J. P. Sevilla, “Economic Growth and the Demographic Transition,” National Bureau of Economic Research, Inc, Dec. 2001. [Online]. Available: <https://econpapers.repec.org/RePEc:nbr:nberwo:8685>.
- [28] United Nations, “Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019) World Population Prospects: The 2019 Revision,” *United Nations*, 2019. <https://population.un.org/wpp/>.
- [29] K. J. Krotki and R. Beaujot, “La population marocaine: reconstitution de l’évolution de 1950 a 1971,” *Popul. (French Ed.)*, vol. 30, no. 2, p. 335, Mar. 1975, doi: 10.2307/1530671.
- [30] United Nations, “Support Ratios and Demographic Dividends: Estimates for the World,” New York, 2017. [Online]. Available: <https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/technical/TP2017-1.pdf>.
- [31] F. B. Hobbs, “CHAPTER 7 - Age and Sex Composition,” in *Methods and Materials of Demography*, H. S. Shryock and J. S. B. T.-T. M. and M. of D. Siegel, Eds. New York: Elsevier Academic Press, New York, 2004, pp. 125–173.
- [32] Y. Courbage, “«Printemps arabes» : L’arrière-plan démographique dans le contexte mondial,” *Raison présente*, vol. 182, pp. 73–76, Jan. 2012, doi: 10.3406/raipr.2012.4391.
- [33] Y. Courbage, “The political dimensions of fertility decrease and family transformation in the Arab context,” *DIFI Fam. Res. Proc.*, vol. 2015, p. 3, Jan. 2015, doi: 10.5339/difi.2015.3.
- [34] Y. Doignon, “Le vieillissement démographique en Méditerranée. Convergences territoriales et spatiales,” Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, 2016.